



www.anr55.org

ENTRE NOUS

Mais vous pouvez le répéter....

LE BULLETIN D'INFORMATION DE L'ANR 55

Association Nationale des Retraités
Groupe Meuse
41 rue du docteur Wagner - 55000- BEHONNE - Tél : 03 29 45 00 91

DANS CE NUMERO

Le mot du
président

Assemblée
générale

La vie du groupe

Crète

Orange

Amicale vie



Le mot du président

Chers adhérents, chers Amis,

Nous arrivons au dernier trimestre de 2020 qui est une année vraiment difficile. L'été se termine et nous sommes toujours inquiets, le COVID19 est toujours là.

La date du 17 mars 2020 restera à jamais dans nos mémoires.

Les 55 jours de confinement ont bouleversé nos vies. Les membres de votre comité, ne pouvant plus se réunir, avaient déjà anticipé le risque de propagation du virus et de contamination des adhérents en suspendant toutes les activités programmées. En particulier, c'est bien à regret que nous avons été contraints d'annuler la tenue de notre assemblée départementale du jeudi 19 mars ainsi que sorties et voyage.

Les personnes n'ayant pas internet (ou ne nous l'ayant pas indiqué) n'ont donc pas eu de nouvelles de notre groupe départemental depuis ce confinement.

Pourtant, pendant celui ci nous ne sommes pas restés inactifs : le site ANR55.org a été modifié et remis au goût du jour afin qu'il puisse être lu sur tous les moyens informatiques (tablettes, smartphone, ipad ou autres).

L'imprimerie) étant fermée, ainsi que l'interdiction de se réunir pendant le confinement, les « ENTRE NOUS » de mars et de juin (spécial coronavirus) sont parus sur notre site où vous pouvez les retrouver (sur smartphone cliquer sur afficher la version web).

Septembre mois traditionnel de la rentrée, rime avec la reprise des activités. Après ces mois perturbés, nous espérons retrouver une vie normale . Mais il reste encore beaucoup d'incertitudes et d'inquiétudes face à cette crise sanitaire qui semble s'installer dans la durée. Le masque et la distanciation font désormais partie de notre vie au quotidien.

« Nous allons devoir nous habituer à vivre avec ».

Depuis plusieurs semaines, nous entendons cette phrase, qui nous rappelle que le virus circule toujours parmi nous. Malgré toutes les précautions mises en place, nous devons constater que dans certaines régions les cas de coronavirus positifs sont en recrudescence. Ce virus qui a perturbé les beaux projets de

l'été, gâché le plaisir de nos retrouvailles, de nos voyages. Vous, comme moi certainement, souhaitez une fin prochaine de la pandémie. Mais quand adviendra ce terme? La question reste sans réponse. Qui peut sérieusement nous rassurer, confrontés que nous sommes, à cette cacophonie de spécialistes de tout bord ?
Nous allons devoir nous habituer à vivre avec » nous, responsables d'associations, quelle que soit la nature de notre activité. L'érosion permanente du nombre d'adhérents due aux décès, maladies, problèmes de mobilité sont autant de causes qui nous fragilisent.

Cependant, la mutation permanente des modes de consommation et la mentalité des néo-retraités sont autant de facteurs à prendre en compte face à ce phénomène grandissant.

Seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin. Faites connaître notre association à vos amis , à vos voisins afin que perdure ce bel esprit de convivialité qui l'anime. et ainsi augmenter le nombre de nos adhérents afin de resserrer les liens entre les retraités qu'ils soient du public comme du privé.

j'espère vivement vous apporter une reprise prochaine de nos activités et sorties.

Mais surtout ne faites pas d'imprudence et respectez les consignes, prenez la mesure de cette guerre bactériologique.

Et en attendant, nous vous souhaitons de prendre soin de vous et de vos proches. Portez le masque et appliquez les gestes barrières.

Protégez vous

Jean-Pierre PERSON

Assemblée générale de l'ANR des 6 et 7 octobre 2020

Après vérification, en collaboration avec la direction de l'hôtel IBIS, des mesures et dispositions applicables dans les différents lieux de l'établissement, le siège nous confirme la tenue en présentiel de notre Assemblée générale, prévue les 6 et 7 octobre 2020.

Je serai donc (sauf imprévu de dernière minute) présent à cette assemblée et vous en ferai le compte rendu dans le prochain « Entre Nous"

La vie associative du groupe

Les nouveaux adhérents recensés depuis le début de l'année

Monsieur Patrick THOMASI

Madame Josiane LACERDA MANSILHA

Monsieur Alberto LACERDA MANSILHA

Nous souhaitons la bienvenue parmi nous à ces nouveaux adhérents

Les décès depuis le début de l'année

Madame Lucette ODERMATT 55300 Saint Mihiel le 28 janvier 2020

Madame Marie ALBARET 55130 Amanty le 10 Avril 2020

Madame Irène PARMENTIER 55200 Commercy le 20 juin 2020

Monsieur Jean VARIN 55000 Bar-Le-Duc le 6 juillet 2020

Monsieur Roger ODERMATT 55300 Saint Mihiel le 20 juillet 2020

Madame Annie PIRAUT 55100 Verdun le 2 août 2020

Madame Céline PERSON 55000 Bar-Le-Duc le 9 septembre 2020

Nous renouvelons toutes nos condoléances et notre marque de sympathie aux conjoint(e)s et familles des adhérents décédés.

Réunion mensuelle du comité de bureau :

La situation nous impose le respect du protocole sanitaire pour nos activités.

Nous n'avons pas de local propre à l'ANR. Pour toutes les activités d'intérieur nous sommes tenus de respecter le protocole du gestionnaire des locaux.

En raison des conditions sanitaires qui nous ont été imposées le comité a été contraint d'annuler ses réunions mensuelles depuis début mars.

Nous envisageons de reprendre nos activités en fonction de l'autorisation du prêt de la salle de réunion de La Poste, afin d'élaborer les nouvelles activités du groupe pour fin 2020 (cabaret ?) et 2021, en espérant vous retrouver nombreux sur nos différentes manifestations, et en espérant une évolution positive face au virus.

Voyage en Crète

Ci-joint le texte mis en actualité sur le site anr55.org début Août

« Ce voyage ayant été annulé suite au contexte sanitaire lié au covid 19, je suis allé demander le remboursement intégral des sommes déjà versées.

J'ai donc reçu, en lieu et place des remboursements (ordonnance n°2020-315 du 25 mars 2020) des avoirs sur les paiements déjà effectués.

Ces avoirs sont nominatifs, sont valables pour une durée de 18 mois sur toutes les prestations de Coutarel voyages, ainsi qu'en déduction si on programme ce même circuit en Crète pour 2021.

Je tiens à la disposition de chacun des participants, ne désirant plus participer à ce voyage, ou désirant partir en individuel, leur bon d'échange. A ce moment-là, téléphonez moi pour que je vous l'envoie. »

Jusqu'à présent seules 4 personnes m'ont demandé leur bon d'échange.



« Coup de pouce livebox » par Orange »

Orange a développé un nouveau dispositif à destination des personnes fragiles. « Coup de pouce livebox » s'adresse à des foyers à faibles revenus (QF CAF ou MSA =<700€)

C'est un dispositif complet pour accéder au numérique depuis son domicile. Il comprend :

– Une offre d'accès internet-TV- Téléphone (fibre ou ADSL cuivre) au prix de 19,99€/mois sans engagement ni frais de résiliation

– En complément, un PC portable reconditionné est disponible à 175€, ainsi que des conseils pour mieux utiliser les outils numériques.

– Le site Orange : <https://boutique.orange.fr/internet/offre-sociale>



L'Amicale-Vie vous propose, adhérents de l'ANR, et à vous seul, un capital qui protégera financièrement vos proches lors de votre décès. Pour une cotisation modique, la plus basse que vous pourrez trouver sur le marché, vous transmettez à vos bénéficiaires un capital non imposé et exonéré de droits de succession selon la loi de finance en vigueur. Plus vous souscrivez tôt, moins votre cotisation annuelle sera élevée, plus serein vous serez.

OFFRE SPECIALE 2020
Du 1^{er} Avril au 31 Octobre 2020

Attention, Cette offre exclusive se termine le 31 octobre 2020

Plus qu'un mois pour profiter de l'offre

6 mois de cotisation gratuits

+ 2 années d'avantages et de privilèges exclusifs Meyclub

Des milliers d'offres billetterie, loisirs, culture, des ventes privées et bons d'achat à tarif réduit dans la France entière Inclus un bon d'achat de 10€ sans minimum d'achat

Pour toute nouvelle adhésion à l'Amicale-Vie du 1er avril au 31 octobre 2020

2 CONDITIONS Être âgé de moins de 76 ans et être adhérent de l'ANR

3 bonnes raisons de choisir le Capital-décès Amicale-Vie

La Simplicité

La Liberté

La Sérénité

Choisissez la Simplicité

- aucun examen médical
- 0€ de frais de dossier
- un tarif compétitif à garanties équivalentes, sans options superflues

Choisissez la Liberté

- libre choix du capital garanti de 800 € à 8 000 €
- libre choix de vos bénéficiaires
- libre choix de la périodicité des cotisations payables en 1 ou 2 fois

Choisissez la Sérénité

- doublé en cas d'accident et triplé en cas d'accident de la circulation
- versement du capital en 48 heures après réception du dossier complet
- exonération des droits de succession (selon législation en vigueur)
- accompagnement personnalisé de proximité
- fonds social de solidarité : aide financière versée aux adhérents en difficulté (après 2ans d'adhésion)

**Envisagez l'avenir avec sérénité en choisissant un capital-décès garanti
à partir de 2.40 € par mois**

Pour toutes demandes d'adhésion, d'explications ou renseignements complémentaires, contacter **Madame Lydie LEGROS** au **03 29 78 10 92** qui se fera un plaisir de vous satisfaire